

**Cajamarca (Pérou) : quand l'avenir se débat autour
de l'eau et des mines**

Documents d'analyse et de réflexion
Juin 2013
Rue Maurice Liétart, 31/4 – B-1150 Bruxelles



Avec le soutien de la fédération Wallonie-Bruxelles 

Centre AVEC ASBL, rue Maurice Liétart, 31/4 – B-1150 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/738.08.28 – <http://www.centreavec.be>

Cajamarca (Pérou) : quand l'avenir se débat autour de l'eau et des mines

Dans cette analyse, nous voudrions exposer quelques-uns des enjeux pour la démocratie dans un pays comme le Pérou, qui connaît actuellement un boom de l'exploitation de ses ressources naturelles. Nous montrerons comment la contestation d'un projet minier – le projet Conga – se configure autour d'une série de champs où s'expriment des demandes de citoyenneté fortes. Cet exemple nous semble intéressant pour éclairer d'autres situations de conflits autour des ressources naturelles dans le monde. Notons que ce projet a lieu dans une région où travaillent depuis de nombreuses années les organisations de la société civile belge Entraide et Fraternité et Justice et Paix.

Cajamarca est une région au nord des Andes péruviennes. Depuis la colonie et jusqu'aux années 1990, des exploitations minières y sont présentes, mais il s'agit de mines sous-terraines, relativement cantonnées à une zone autour de la ville de Hualgayoc. Pour le reste, Cajamarca est une région agricole, notamment grande productrice de produits laitiers dans le pays. Elle est habitée par une population principalement paysanne organisée en communautés (*comunidades/caserios*).

A partir des années 1990 et des politiques néolibérales du gouvernement d'Alberto Fujimori, les concessions minières se sont multipliées dans la région, pour atteindre, 47,32%¹ et, dans certaines provinces, plus de 90% du territoire. Les concessions sont des droits d'exploiter les ressources naturelles. Si concession ne signifie pas d'emblée exploitation, la structure légale est ainsi faite que le processus qui y mène est très ouvert. Plusieurs mégaprojets se développent ou cherchent à se développer ces dernières années dans la région de Cajamarca.

La mine de Yanacocha est notamment présente depuis 1993. Il s'agit de la plus grande exploitation aurifère du continent. Le projet « Conga » est une extension de cette mine. Il couvre à lui seul 2000 hectares et l'exploitation est de l'ordre de 160 000 tonnes de minerai par an durant 19 ans au total².

L'exploitation minière – avec l'exploitation du gaz, du pétrole et du bois – est le moteur du développement économique du Pérou dans son modèle actuel. La politique extractive est au cœur des politiques étatiques. Cependant, elle ne génère pas un développement égalitaire et réparti dans les différentes régions. Les quartiers centraux de Lima, où se concentrent l'élite et la classe moyenne connaissent un boom impressionnant, notamment immobilier, mais les zones rurales d'où sont extraites les ressources connaissent de nouvelles difficultés, des problèmes environnementaux graves et des inégalités accrues, ce qui génère de multiples tensions.

Les principales questions posées sur le projet Conga concernent son impact environnemental. Le projet se situe entre 3700 et 4200 mètres d'altitude. Dans cette zone, se trouvent de nombreux lacs, plus de 600 sources d'eau où prennent naissance les rivières

¹ Source, INGEMET (2011), cité par De Eschave Jose et Diez Alejandro, *Más allá de Conga*, Lima, Red-Ge - Cooperacion, 2013. En ligne : <http://aguamina.blogspot.be/2013/04/libro-mas-alla-de-conga-jose-de-echave.html>

² Etude d'impact environnemental, réalisée par Knight Piésold Consultores en 2010 : Knight Piésold Consultores, *Resumen Ejecutivo del Estudio de Impacto Ambiental del Proyecto Conga* En ligne : www.scribd.com/doc/76664906/Resumen-Ejecutivo-Del-EIA-Del-Proyecto-Conga citée par De Eschave et Diez, *op. cit.*, p.72.

de cinq bassins versants³. Une mine dans une telle région est dénoncée comme un problème grave, en raison de cette importance aquifère. En effet, en cas de mise en route du projet, plusieurs montagnes, deux lacs et des centaines de sources seraient détruits et, tout au long du processus, l'exploitation serait, en outre, une grande consommatrice d'eau pour le lavage du minerai.

2011-2012 : conflit aigu

Un conflit très aigu a éclaté en octobre 2011 suite à l'approbation, par le ministère de l'énergie et des mines, de l'étude d'impact environnemental du projet, étape déterminante pour la mise en marche d'une exploitation.

Cette approbation a suscité une vive réaction dans la population. Les mobilisations ont commencé dès le mois de novembre 2011. Les « *frentes de defensas* » (« Fronts de défense »), le syndicat des professeurs, les organisations paysannes (telles que les Rondes paysannes « *Rondas Campesinas* »⁴) et le gouvernement régional se sont mobilisés pour manifester leur opposition au projet Conga. Des batailles se sont alors engagées sur plusieurs fronts : légaux, techniques, rhétoriques et dans la rue.

Des tentatives de « dialogue » ont eu lieu entre les représentants du gouvernement central et les groupes opposants. Ce dialogue portait cependant sur les modalités de mise en place du projet alors que la demande était que celui-ci soit arrêté. Le dialogue n'a donc pas abouti⁵. Néanmoins, il convient de souligner aussi que ce qui impressionne tout au long du processus (de novembre 2011 à ce jour) est le caractère pacifique de cette mobilisation. Aucun fait de violence important n'a été à relever du côté des opposants.

En décembre 2011, la réponse du Président de la République a été d'envoyer l'armée et de déclarer l'état d'urgence pour empêcher les manifestations et implanter le projet.

Par la suite, cherchant une modalité alternative d'expression, une marche nationale pour l'eau a été organisée de Cajamarca à Lima pour dénoncer les dangers de l'exploitation.

En juin 2012, les mobilisations ont repris à Cajamarca. En juillet, l'état d'urgence a été à nouveau déclaré. Les forces de l'ordre ont réagi violemment et abattu cinq personnes lors des manifestations. Suite à cela, le projet a été suspendu. Des paysans, à tour de rôle, organisent la surveillance de leurs lacs autour du projet. Parallèlement, l'entreprise réalise cependant des travaux dans la zone de Conga. La tension reste donc présente, bien que de manière latente.

³ Moran Robert, *Comentarios al estudio de impacto ambiental del proyecto Conga*, 2011. En ligne : <http://fr.scribd.com/doc/84560844/Comentarios-AI-EIA-Py-Conga>

⁴ Organisation de vigilance, de justice, de police dans les Andes. Voir : Piccoli Emmanuelle, « Alternatives à la prison : L'éclairage des rondes paysannes au Pérou », in *Évangile et Justice*, n°80, mars 2007, pp.25-28. En ligne : http://centreavec.be/pages/Pub_analyses_rondespayannes.htm ; Piccoli Emmanuelle, *Les Rondes paysannes, Vigilance, politique et justice dans les Andes péruviennes*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2011.

⁵ Sur la question du dialogue, voir l'analyse de Santiago Fischer, *Au Pérou, dialogue impossible entre paysans et compagnies minières ?*, Bruxelles, Justice et Paix, 2011. En ligne : www.justicepaix.be/?article418

Cajamarca : une région qui se questionne

A Cajamarca, dans les années 1990, la mine de Yanacocha s'est installée avec les promesses, entre autres, de développement économique, de multiplication de la consommation, de développement du réseau routier. Ces promesses ne sont cependant réalisées que très partiellement, la pauvreté reste de 49,1% et, si elle a diminué, elle reste bien au-dessus de la moyenne nationale⁶. De plus, des problèmes nouveaux sont apparus : criminalité, polarisation de la société, répression des opposants⁷, pollution des terres et de l'eau.

Aujourd'hui, après l'explosion du conflit autour du projet minier Conga, il semble que ce soit finalement l'avenir de la région de Cajamarca qui soit en débat. Tout se passe comme si les questions de fond étaient : qui peut en décider ? Quels sont les arguments valides ? Qui peut-on croire ? Qui est digne de confiance ?

L'expérience de vingt ans d'exploitation minière et des problèmes liés à ces dernières donne aux Cajamarquinos une capacité critique sans aucun doute beaucoup plus aiguisée face aux discours rassurants qui émanent des entrepreneurs et des autorités qui leur sont favorables.

Il est possible d'identifier quatre champs où se joue l'avenir de la région : un champ légal, un champ technique, un champ rhétorique et, finalement, un champ « physique », l'occupation de l'espace, des rues, des places et des montagnes.

Batailles légales

Le premier champ conflictuel est sans aucun doute le champ légal. Qui a le pouvoir de décider de la mise en place d'un projet ? Quelles sont les lois qui donnent raison aux uns et aux autres ? Les arguments légaux sont ici mobilisés avec force.

Au Pérou, un dicton populaire dit : « *hecha la ley, hecha la trampa* » (« la loi faite, le piège est fait »). Le montage légal national concernant l'exploitation des ressources naturelles est en effet particulièrement clos. Le gouvernement central a ainsi entre ses mains la majorité des décisions qui mènent à l'exploitation.

En effet, à partir des années 1990, des transformations légales vont permettre de libéraliser l'accès au sous-sol, pour les entreprises transnationales. C'est l'époque des ajustements structurels et de la multiplication des politiques néolibérales.

Ainsi, plusieurs décrets législatifs suppriment la prédominance de l'activité minière étatique sur la propriété privée et le principe des « concessions minières » s'impose. Des incitants fiscaux sont aussi octroyés. Les impôts sont réduits. Et, parallèlement, une série de lois centralisent peu à peu la décision vers l'Etat central et affaiblissent les droits des communautés paysannes et natives sur leurs terres et leurs eaux. La protestation sociale est,

⁶ Instituto nacional de estadística e informatica, données de 2010.

⁷ Voir notamment l'analyse de Santiago Fischer, *Au Pérou, répression des opposants pacifistes à l'extraction minière*, Bruxelles, Justice et Paix, 2013. En ligne : www.justicepaix.be/?article684

en outre, de plus en plus criminalisée, avec des lois qui donnent l'impunité aux policiers et militaires ; d'autres qui aggravent les peines pour ceux qui bloqueraient des routes.

En dépit de cela, certains instruments légaux restent à disposition des opposants au projet et ont été largement sollicités.

En dehors de quelques faibles prérogatives régionales, la majorité de ces instruments légaux qui permettent de s'opposer ou de ralentir le projet se situent au niveau international. La cour interaméricaine des droits de l'homme se révèle notamment un lieu essentiel où sont adressées les critiques au gouvernement. Ainsi, plusieurs demandes y ont été introduites. Une concerne la possibilité, pour les organisations paysannes locales, de prétendre que l'Etat doit les consulter avant toute exploitation. L'autre concerne les accords de coopération entre les entreprises minières et le ministère de l'intérieur qui a détaché des contingents policiers au service direct de l'entreprise qui leur paie un salaire complémentaire⁸.

Ces demandes au niveau international sont introduites par des associations d'ONG et des cabinets d'avocats. Ce sont également ces mêmes acteurs qui interviennent dans le deuxième champ : les expertises.

Batailles d'experts⁹

Dès le départ, ce qui est contesté dans le projet est son étude d'impact environnemental.

Cette étude d'impact a été réalisée par un groupe de consultants contractés par l'entreprise et a été approuvée non par le ministère de l'environnement, mais par le ministère de l'énergie et des mines¹⁰. Le ministère de l'environnement, lorsqu'il s'est penché sur la question, a d'ailleurs émis de sérieuses réserves quant au projet¹¹.

Cette approbation a déclenché les réactions qui ne trouvent que peu de place pour s'exprimer. Les paysans affirment que les zones d'altitude où se situe le projet minier sont le « cœur » de la montagne et de l'écosystème, la zone de naissance des fleuves dont ils dépendent pour leur consommation et l'agriculture.

L'entreprise, elle, affirme que ses travaux permettront d'améliorer l'approvisionnement en eau, grâce aux bassins artificiels de rétention des eaux de pluie, qu'ils disent plus étanches que les lacs naturels actuels¹².

Une ONG (Grufides¹³) engage alors un expert indépendant qui tranche en affirmant que le projet Conga n'est pas environnementalement soutenable, et souligne les failles de

⁸ Voir l'article sur le sujet sur le site <http://servindi.org/actualidad/83890>

⁹ De Eschave et Diez, *op. cit.*, font une bonne synthèse de ces débats dans leur ouvrage.

¹⁰ Knight Piésold Consultores, *op. cit.*

¹¹ MINAM, *Informe N° 001-2011. Comentarios al Estudio de Impacto Ambiental del proyecto CONGA aprobado en octubre de 2010*, Lima, MINAM, 2011.

¹² Voir le blog : *El agua primero* de l'entreprise Yanacocha : www.elaguaprimeroblogspot.com

¹³ Grufides est un des partenaires d'Entraide et Fraternité et de Justice et Paix. Voir : www.justicepaix.be/?article684

l'étude d'impact¹⁴. Cette expertise n'est pas reconnue par la mine et par l'Etat. Elle donne cependant de nouveaux arguments à la population et confirme ses craintes.

Pour clarifier la situation et trancher, le gouvernement engage un nouveau groupe d'experts pour qu'ils produisent un autre rapport sur l'étude d'impact initiale et réponde au rapport commandité par l'ONG¹⁵. Leur mission se borne cependant à dire « comment améliorer la mise en place du projet » et non à se prononcer sur sa viabilité.

Ce rapport n'apporte pas plus de clés d'apaisement du conflit. La guerre des experts reste en suspens. Il est aussi à noter que, tout au long du processus, l'expertise paysanne est niée, considérée comme « non scientifique » et « non valide ».

Les batailles rhétoriques

D'autres batailles se livrent dans la presse, dans les discours, sur internet et les réseaux sociaux. Il s'agit des batailles que l'on peut nommer « rhétoriques ».

Pour définir à grands traits ces multiples expressions, deux tendances se distinguent : l'une partisane du « non » au projet et l'autre du « oui » (en concédant éventuellement au « oui mais »). Dans l'ensemble du mouvement, la production artistique a été particulièrement importante. Calicots lors des manifestations, power points diffusés sur internet, chansons, hymnes pour le carnaval...

D'un côté, donc, on trouve les défenseurs du projet minier qui utilisent l'image du progrès nécessaire et souhaitable qui risquerait d'être mis en danger par les opposants à Conga. Conga serait alors, selon un tel discours, l'élément incontournable pour permettre un bien-être.

* « *Si Conga no va, seria como dispararnos a los pies* », « si Conga ne se met pas en marche, se serait comme nous tirer une balle dans le pied », dit notamment un homme politique de Lima. La manière de présenter les choses suggèrent que l'abandon du projet Conga serait capable de faire tomber le pays dans une grave crise économique. Et ne pas le mettre en route serait absolument absurde pour la collectivité nationale qui ne pourrait plus profiter du développement économique national.

* « *El perro del hortelano* », « le chien du jardin potager », fut l'expression utilisée par le précédent président, Alan Garcia dans un article publié dans le journal *El Comercio* en 2007¹⁶. Il laissa ainsi voir son point de vue sur les peuples indigènes. Pour lui, ils seraient comparables à des chiens qui ne laissent entrer personne sur leurs territoires où pourtant existent des richesses qu'ils n'utilisent pas / ne mangent pas. Cela renvoie à l'image de l'indigène ignorant et arriéré et justifie de les traiter comme des êtres qui ne sont pas pleinement humains¹⁷.

¹⁴ Voir : Moran Robert, *op. cit.*

¹⁵ Moran Robert, *op. cit.*

¹⁶ Voir : www.elcomercio.com.pe/edicionimpresa/html/2007-10-28/el_sindrome_del_perro_del_hort.html

¹⁷ Pour un analyse sur le sujet, voir : Piccoli Emmanuelle, « Amazonie péruvienne : Le pétrole et le sang ou la sève et les hommes ? Réflexions autour des violences de Bagua (5 juin 2009) et des mécanismes d'actions internationales de solidarité », *En question*, n°90, 2009, pp.4-7.

* « *El ex-mrtista* », « l'ancien membre du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru », est l'expression communément utilisée dans les médias en lieu et place du nom d'un des dirigeants. Cela permet de sous-entendre que le mouvement contre Conga pourrait être un mouvement terroriste dangereux. Or, sans nier qu'il puisse y avoir des infiltrations de personnes issues de mouvement violent, ce qui impressionne avant tout au sein du mouvement d'opposition est, au contraire, son caractère pacifique.

Ensuite, toute une série de discours tentent de ménager les sensibilités à l'eau en pariant sur la compatibilité de l'extraction minière et des ressources en eaux, en se basant sur les études techniques qui vont en ce sens. Le Président Ollanta Humala a bien tenté de convaincre par un discours sur « *l'agua Y el oro* », « l'eau ET l'or », mais cela n'a guère été efficace auprès des opposants. D'autant plus que le président, lors de sa campagne, un an plus tôt, défendait « l'eau contre l'or ».

De l'autre côté, les opposants au projet utilisent aussi toute une série d'expressions pour se rendre visibles et convaincre de la validité de leur analyse. Il existe notamment un répertoire d'expressions utilisées par les paysans qui renvoient à un environnement perçu comme un tout vivant et interdépendant. Certaines montrent aussi une impressionnante détermination.

* « *Si te cambian el corazon, ya no seras igual* », « si l'on te change le cœur, tu ne seras plus le même ». Changer le lac pour un réservoir serait comme placer une machine à la place du cœur d'un être humain : cela ne peut pas fonctionner correctement et finira par tuer. Tout le corps est atteint en changeant le cœur. Tout l'environnement, tout l'écosystème est atteint en changeant le lac.

* « *Defenderemos el agua con la vida* », « nous défendrons l'eau avec nos vies », « *El agua es vida : mejor morir ahora que morir después* », « l'eau est la vie : mieux vaut mourir maintenant que plus tard ». Ces expressions montrent la détermination de la population. La résistance se maintient encore ces jours-ci, alors que le projet est suspendu. En connaissant la capacité de mobilisation de la population au sein des organisations paysannes, la stratégie consistant à affaiblir le mouvement en repoussant les échéances a peu de chance de fonctionner.

Ces débats continuent et se prolongent dans les espaces internationaux. Réseaux d'appui, migrants, ONG ont manifesté devant les ambassades et interpellé les politiques...

La rue et la demande citoyenne

Cependant, si le projet a finalement été mis en pause pour un moment, c'est aussi et surtout parce que la pression des manifestants a été intense. Les mobilisations ont rassemblé les campagnes et la ville, elles ont paralysé la région durant deux grandes périodes : octobre-novembre 2011 et juin-juillet 2012. Elles ont mis en évidence la détermination de la population.

Le gouvernement, pour sa part, a choisi de répondre également par la rue : en imposant l'état d'urgence, en militarisant la zone. Les policiers et les militaires ont rempli les rues et les répressions des activistes ont été, dans certains cas, très violentes.

En somme, ce sont des arguments « physiques » qui ont fini par s'imposer, parallèlement à des batailles métaphoriques, techniques et politiques. Cet état de fait pose finalement la question de savoir quels sont les moyens démocratiques d'expression à disposition d'une population qui, à Cajamarca, ville et campagne confondues, est à 78% contre le projet¹⁸.

Ainsi, l'interrogation fondamentale, derrière les mobilisations contre Conga, semble donc être celle de la citoyenneté et de la participation politique. La question reste ouverte de savoir qui va décider de l'avenir. Sur base de quels arguments ? Seules la force et la répression vont-elles s'imposer ? Ou l'Etat sera-t-il capable d'écouter les habitants de Cajamarca ?

Derrière cet exemple de Conga, nous retrouvons donc aussi fondamentalement posée la question de la démocratie et du droit des peuples au sein d'une économie mondialisée où la demande de minerais est particulièrement forte¹⁹. Les multiples « champs de batailles », les canaux légaux, techniques, rhétoriques et la mobilisation sont autant de voies pour essayer de faire entendre une parole qui contredit un certain modèle de développement et une économie mondiale prédatrice.

Emmanuelle Piccoli
FNRS-UCL
Centre Avec

¹⁸ Enquête réalisée par le quotidien national *El Comercio*, 19/08/2012.

¹⁹ Sur des questions plus politiques, voir l'analyse de Santiago Fischer : « Pérou : une politique extractive nocive, avec le blanc-seing de l'Union européenne », Bruxelles, Justice et Paix, 2012. www.justicepaix.be/?article534